

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **51 (1922)**

Heft 14

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La deuxième partie, plus intéressante parce que plus pratique, précise les soins à donner aux arbres.

2° Soins à donner aux arbres	{	époque de la plantation
		soins avant la plantation
		fumure
		élagage
		nettoyage
		badigeonnage.

Enfin, dans la troisième partie nous aurions à dire un mot : des maladies et des ennemis des arbres ; du choix des fruits à cultiver, de la récolte et de l'utilisation des fruits.

Il resterait encore à traiter la matière relative au bétail, aux machines agricoles, à l'apiculture, etc, etc.

Malheureusement, le temps ayant manqué, notre distingué conférencier s'est vu obligé de terminer là, son intéressante causerie.

Comme la plupart des maîtres n'ont pas eu le privilège de suivre le cours agricole, ils sont nécessairement exposés à tâtonner dans l'enseignement qui leur est demandé. M le directeur Devevey a dressé à leur intention une liste d'ouvrages qu'ils pourront consulter. En voici quelques-uns :

Sol et engrais, par Chuard et Busser.

Engrais, par Brémond.

Arboriculture, par Duc.

Le type accompli de la bête bovine, par Cramer.

Alimentation du bétail, par Gletli.

Conduite du rucher, par Bertrand.

Enquête sur les associations agricoles du Dr Laur.

Industrie laitière, par Devevey.

Economie alpestre, par la Société suisse d'économie alpestre.

TH. SCHNEUWLY, Villarsviriaux.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Ce que les instituteurs du Jura bernois pensent de la « surproduction dans leurs écoles normales ». — Nous citons l'*Ecole bernoise* du 28 octobre 1922, p. 520 : « Nous voici bientôt dans le domaine des réalisations en ce qui concerne la néfaste pléthore des instituteurs dans le Jura... » Le gouvernement « ne peut pas ne pas tenir compte des vœux légitimes des 700 instituteurs jurassiens ; ils demandent une production (!) répondant à la demande, dans l'intérêt des finances de l'Etat, de la dignité de notre profession et de l'instituteur, réduit en temps de nominations à des prodiges d'équilibre électoral pour obtenir un gagne-pain. Notre population ne comprend pas ce chômage d'un genre spécial provoqué par les établissements de l'Etat ; les parents sont las d'avoir un jeune homme de 20 ans, une jeune fille

de 25 ans, à leur charge, après leur avoir fait faire des études de trois à quatre ans; les grandes localités ferment les portes de leurs classes... et les collègues se battent au couteau à chaque renouvellement d'un poste vacant... » Les instituteurs fribourgeois ont-ils intérêt à ce que cette perspective se réalise dans notre canton? Qu'ils ne s'étonnent donc pas si l'on conseille à des candidats, non pas inaptes, mais moins aptes à l'enseignement que leurs camarades, de se diriger vers une autre carrière; au besoin, qu'ils fassent entendre aux intéressés et à leurs parents la voix de la raison.

Nominations d'instituteurs (du 20 octobre au début de novembre). — Le Conseil d'Etat a nommé : MM. Bonfils, Isidore, à Estavayer-le-Lac, à l'école mixte de Russy; Clément Fontaine, à Albeuve, à l'école mixte de Granges-de-Vesin; Hans Fürst, à Champagny, à l'école mixte de Burg; Berthe Blanchard, à Saint-Blaise, institutrice de classe inférieure et moyenne à Lugnorre (Haut-Vuilly); Philippe Dessarzin, à Villaz-Saint-Pierre, à l'école des garçons d'Estavayer-le-Gibloux; Gabriel Chavaillaz, à Ecuwillens, à l'école mixte d'Estévenens; Léon Rossier, à Chapelle, à l'école des garçons de Chapelle-Gillarens; Emile Macheret, à Estavayer-le-Lac, à l'école supérieure des garçons d'Ependes; Camille Bugnon, à Mannens, à l'école mixte de Forel; Georges Aeby, à Bourguillon, aux classes primaires allemandes de la ville de Fribourg; Bernard Moret, à Ménières, à l'école des garçons de Remaufens.

Elle est ainsi close, pour cette année, la série des nominations et des mutations des membres du corps enseignant primaire.

F. BARBEY.

Jeunes gens, vous devez être des hommes apostoliques. Or, l'action et la fécondité d'un homme apostolique se mesurent d'ordinaire au degré de sa vie intérieure et à sa valeur propre; c'est pourquoi le devoir de la sanctification personnelle précède tous les autres.

MGR GAY.

Quoi qu'il fasse, même dans l'ordre des choses temporelles, le chrétien n'a pas le droit de mettre au second rang les intérêts surnaturels; bien plus, les règles de la doctrine chrétienne l'obligent à tout diriger vers le souverain bien, comme vers la fin dernière.

PIE X, Encyclique *Singulari quadam*.

Le devoir simplifie l'existence en supprimant l'hésitation. M^{me} CALMON.

Il n'y a d'amitié, comme il n'y a de famille, que dans la communion de la foi profonde.

P. BOURGET.

Quand je perds une heure de travail, il me semble que je commets un crime.

PASTEUR.

Le prêtre le plus saint et le plus sérieusement appliqué au saint ministère a souvent une influence moins étendue et moins profonde que l'instituteur sur l'âme et la destinée de l'enfant qu'il élève.

MGR DUPANLOUP.